

ÉLABORER SON PLAN DE GESTION DES INONDATIONS

- **Conseils pour la réalisation d'un plan de gestion des inondations**
- **En phase de vigilance**
- **Pendant l'alerte**
- **Après l'alerte**



Le plan de gestion des inondations

☐ CONSEILS POUR LA RÉALISATION D'UN PLAN DE GESTION DES INONDATIONS

Ce Plan est un document **préparé à l'avance**. Il permettra, dès le début de la montée des eaux, de mettre en place de façon rapide et organisée **les actions** visant à limiter les conséquences de l'inondation sur votre activité.

Il contient plusieurs éléments primordiaux :

- **Seuil de déclenchement** : le plan doit être déclenché dès la phase de vigilance. Mieux vaut-vous préparer à l'avance.
- **Cellule de crise** et équipe d'intervention. La cellule de crise sera chargée de la coordination des opérations. L'équipe d'intervention sera chargée de mettre en œuvre les opérations décrites dans le plan. Elle peut être constituée d'employés, d'amis ou de voisins.
- **Informations utiles**. Le nom et les coordonnées des personnes constituant la cellule de crise et l'équipe d'intervention devront être indiqués dans le document. Les coordonnées de tous les services pouvant être utiles pendant ou après la crise doivent être recensés : Mairie, Service de prévision des crues, Secours, Fournisseurs d'eau, d'électricité, de gaz...



Le plan de crise Inondation a pour objectif de définir le plan d'actions à mettre en œuvre par le personnel pendant et après l'inondation afin de permettre une reprise de l'activité le plus rapidement possible. **Il est nécessaire de définir un coordinateur du plan, de le maintenir à jour et de le tester régulièrement.**

- **Cellule de crise / Responsable du Plan de crise Inondation :**

Noms, Prénoms	Coordonnées (N° téléphone portable)	Habite en zone inondable ? Oui / Non

En phase de vigilance



La phase de vigilance, émise par Météo France, précède l'alerte.

Il est fortement conseillé de commencer à vous organiser durant cette période pour éviter d'être débordé au moment de l'alerte.

COMMENCER À VOUS ORGANISER :

- Sortez votre **plan de gestion de crise** afin qu'il soit prêt en cas d'alerte
- Notez-y les noms** des collaborateurs/clients en déplacement **pour les alerter** en cas de crise (p4)
- Déplacez les véhicules de fonction** dans une zone non inondable

Zone de mise à l'abri des véhicules

- Il est fortement conseillé **d'installer les mesures de protections** (batardeaux...) dès la phase de vigilance (p6)
- Rehaussez les stocks et le matériel de production** sensible à l'eau

Renseignez-vous sur l'évolution de la situation le plus fréquemment possible (MétéoFrance, Vigicrue, réseaux sociaux...).

Pendant l'alerte

☐ RECEVOIR ET DIFFUSER L'ALERTE :

→ Objectifs :

- ◆ *Se renseigner sur l'évolution de la situation*
- ◆ *Prévenir les collaborateurs à chaque évolution*
- ◆ *Déclencher l'alerte dans l'entreprise*

Nom du responsable	Coordonnées (N° téléphone portable)	Moyen de diffusion

 Fréquence radio France bleu Provence :

 Twitter de ma commune :

 Facebook de ma commune :

 Système d'alerte de ma commune :

 Système d'alerte de mon entreprise :

☐ ALERTER LES COLLABORATEURS/CLIENTS EN DÉPLACEMENT

→ **Objectif :**

- ◆ *Empêcher les collaborateurs/livreurs/clients en déplacement de revenir dans la zone de crise.*

Responsable	Nom du collaborateur en déplacement	Coordonnées du collaborateur	Zone de déplacement

☐ MISE EN SÛRETÉ DES PERSONNES :

→ **Objectifs :**

- ◆ *Évacuer les collaborateurs/clients vers le lieu de mise en sûreté*
- ◆ *Prendre le kit d'urgence*

Responsable :

Lieu de mise en sûreté :

Lieu de stockage du kit d'urgence :



Mettez-vous en sécurité mais **n'évacuez pas et ne sortez pas à l'extérieur** sans l'autorisation des services de secours.

☐ COUPER LES RÉSEAUX :

→ **Objectif :**

- ◆ *Couper les réseaux pour éviter un dysfonctionnement et limiter les dommages.*

Générateur électrique :

Nom du responsable	Coordonnées (N° téléphone portable)	Localisation du tableau

Compteur de gaz :

Nom du responsable	Coordonnées (N° téléphone portable)	Localisation du tableau

Compteur d'eau :

Nom du responsable	Coordonnées (N° téléphone portable)	Localisation du tableau



Pensez à **afficher le dysfonctionnement des coupures des réseaux**, à proximité des tableaux.

☐ MISE EN PLACE DES MESURES DE PROTECTION :

→ **Objectifs :**

- ◆ Récupérer et installer les mesures de protection
- ◆ Limiter les entrées d'eau dans l'entreprise

Mise en place des batardeaux :

Responsable :

N°	Lieu de stockage	Sur quel ouvrant ?

Mise en place des occultations d'aération :

Responsable :

N°	Lieu de stockage	Sur quel ouvrant ?



Pensez à **numéroter vos protections !** En effet chacune d'entre elle est adaptée à son ouvrant. **Entraînez-vous** à les installer, cela vous permettra de gagner du temps lors de la crise.

Après l'alerte

☐ SÉCURISER L'ENTREPRISE :

→ **Objectifs :**

- ◆ Éviter une amplification des dégâts
- ◆ Vous mettre en sécurité

Les murs ont-ils été endommagés ?

Responsable :

Y a-t-il des fissures dans le mur ? (Oui / Non)

La structure semble-t-elle endommagée ? (Oui / Non)



En cas de réponse positive à l'une des deux questions précédentes, ne rentrez pas dans le bâtiment et **appelez immédiatement un professionnel !**

Nom du professionnel	Coordonnées

Le circuit électrique a-t-il été inondé ?

Responsable :

Une ou plusieurs prises ont-elles été submergées ? (Oui / Non)

Les interrupteurs ont-ils été submergés ? (Oui / Non)

Les tableaux électriques ont-ils été submergés ? (Oui / Non)

 Il est très fortement conseillé **d'appeler un professionnel** avant de rétablir le courant, notamment en cas de réponses positives aux questions.

Nom du professionnel	Coordonnées	Numéro de compteur

Le réseau de gaz a-t-il été inondé ?

Responsable :

Une ou plusieurs installations de gaz ont-elles été inondées ? (Oui / Non)

 Il est très fortement conseillé **d'appeler un professionnel** avant de rétablir le réseau de gaz, notamment en cas de réponses positives aux questions.

Nom du professionnel	Coordonnées	Numéro de compteur

L'évacuation des eaux usées a-t-elle été endommagée ?

Responsable :

Une ou plusieurs installations de gaz ont-elles été inondées ? (Oui / Non)

En cas de réponse négative, **contactez un professionnel.**

Nom du professionnel	Coordonnées	Numéro de compteur

Service	Téléphone	Informations complémentaires
Numéro d'urgence européen	112	
Pompiers	18	
Police	17	
Commissariat proche		
SAMU	15	
EDF		
Gaz de France		
Service des Eaux		
Hôpital le plus proche		
Mairie		
Communauté d'Agglomération		
Préfecture		
CCI du Var	04 94 22 80 00	
Compagnie d'assurance		
Prestataire de nettoyage		
Prestataire de séchage		
Électricien		
Prestataire d'assainissement		

CONTACTEZ-NOUS

Autodiagnostic et Visite conseil

CCI du Var
Thibault Valdiserra
04 94 22 80 47
prevention.inondations@var.cci.fr

Audit

Syndicat Mixte de l'Argens
09 72 45 24 91
contact@syndicatargens.fr

Un service



Avec le soutien de

